



ANESTHÉSIE À “GRILLE” POUR LAPINS MOD. ATP-002-R

Anesthésie électronique à grille – Production maximale: 1.800 lapins/heure.

La machine est conforme aux normes CE.

Tableau électronique-enregistreur de données*, écran tactile avec affichage données étourdissement, réglage de l'anesthésie 0 à 400V, voyant de tension d'entrée du courant.

Transformateur sur bobines séparées.

Électrodes échangeables sur la grille.

Les électrodes ne s'activent qu'au moment du placement du lapin, très important pour éviter les accidents de travail.

Voyant confirmant que le processus d'électronarcose est correct.

Machine en acier inoxydable.

Poids: **52 kg**

() Conformément au règlement CE, à compter de janvier 2013, les nouveaux abattoirs doivent respecter ce qui suit (annexe II du règlement 1099/2009) : le matériel d'anesthésie doit être doté d'un système qui enregistre les paramètres d'étourdissement, qui seront conservés pendant un an. Pour ce qui concerne le reste des abattoirs, la réglementation entrera en vigueur le 8 décembre 2019.*

